LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA RD CONGO PAR LA COOPERATION INTERNATIONALE

par

Victor MANGINDULA

Chef de Travaux, Faculté des Sciences Sociales,

Université de Kinshasa

Issac OSWARI KAMBAMBA

Chercheur indépendants en Relations Internationales

Résumé

Depuis l'accession de la RDC à la souveraineté nationale et internationale, les Congolais accordent davantage l'attention aux affaires internationales, autrement dit qu'il y a un marché pour un style diplomatique plus offensif en raison de la complexité et des bouleversements de pôles d'influence géopolitique. Cela entraine un changement du style diplomatique pour la République Démocratique du Congo.

Les mutations en cours au niveau mondial demandent ainsi à la RDC d'orienter sa diplomatie afin de mettre en exergue les stratégies relatives à ces bouleversements en tenant compte de la géopolitique actuelle où la sphère d'influence intègre les pays émergents.

Si l'adhésion de la Chine à l'Organisation Mondiale de Commerce (OMC) lui a permis de façonner le monde à sa manière, le choix stratégique des partenaires de coopération pour le développement par la RDC pourrait lui permettre de se placer au rang des pays émergents dans un demi-siècle.

Mots-clés : *Stratégie, développement, Coopération Internationale.*

Abstract

Since the DRC's accession to national and international sovereignty, the Congolese have paid greater attention to international affairs. In other words, there is a market for a more aggressive diplomatic style due to the complexity and upheavals in geopolitical centers of influence. This is leading to a shift in diplomatic style for the Democratic Republic of Congo.

The ongoing global changes require the DRC to orient its diplomacy to highlight strategies related to these upheavals, taking into account current geopolitics, where the sphere of influence includes emerging countries.

If China's membership in the World Trade Organization (WTO) has allowed it to shape the world in its own way, the DRC's strategic choice of development cooperation partners could position it among the emerging countries in half a century.

Keywords : *Strategy, development, international cooperation.*

INTRODUCTION

Il ne fait aucun doute que la coopération internationale pour le développement évolue à un moment où il y a des conflits, l'arrivée de nouveaux intervenants, les crises sanitaires et climatiques, les incertitudes économiques qui remanient en profondeur l'environnement géopolitique mondial. Le choix des partenaires de coopération devient primordial dans la coopération compte tenu de l'intensification des tensions géopolitiques et de la rivalité entre les acteurs du développement qui accentuent la polarisation et présence des risques pour la coopération internationale. Il donne également au pays la possibilité de choisir et d'établir les partenariats les plus adaptés à leurs besoins et de réclamer l'exercice d'une plus grande influence sur la définition de leur trajectoire de développement.

En effet, notre préoccupation majeure ici consiste à développer une réflexion sur le développement de la RDC à travers un choix stratégique de partenaires de la coopération sur le plan international en vue de sortir le pays dans le sous-développement. C'est qui revient à répondre à la question principale suivante : quelle stratégie et choix de partenaires de coopération faut-il à la RDC pour son développement intégral ?

Cependant, les objectifs de la mise en œuvre de la coopération internationale sont fixés sur base des impératifs nationaux du pays avec une vision bien définie par le Chef de l'Etat et exécutée par le Gouvernement à travers sa politique étrangère.

Ainsi, l'État congolais est tenu d'adapter ses formes d'action au nouveau contexte économique international, placé du fait de l'instauration d'une économie ouverte dans un jeu complexe d'interactions. Ce qui conduit l'État à élaborer une stratégie, prenant en compte les contraintes qu'il subit et mobilisant les moyens d'action appropriés pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.

Hormis l'introduction et la conclusion, cette étude comprend cinq points. Le premier est axé sur une démarche méthodologique, le deuxième étale les nouvelles stratégies pour le développement de la RDC, le troisième parle de la stratégie de fixation et surveillance des objectifs de la RDC, le quatrième démontre la mise en œuvre et réalisations des objectifs et le cinquième et dernier point s'articule autour de la stratégie endogène pour le développement de la RDC.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La connaissance scientifique n'est pas exemptée de l'arbitraire et la recherche de l'objectivité passe parfois par la subjectivité du commentateur.

En effet, tout travail scientifique nécessite le recours à une approche méthodologique. Par conséquent, tout chercheur doit se conformer à cette logique scientifique. Ainsi, outre la technique documentaire, nous avons recouru à la méthode d'analyse stratégique.

Pour Michel Crozier et Erhard Friedberg, la théorie de l'analyse stratégique se base sur les jeux de pouvoir dans les organisations. L'approche stratégique appréhende l'organisation comme un système d'action concret, c'est-à-dire, comme « un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintiennent sa structure, c'est-à-dire, la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulation qui constituent d'autres jeux »[1].

La méthode stratégique nous a permis de considérer l'Etat congolais comme une organisation dans laquelle se trouvent des acteurs disposant d'une marge d'autonomie quelles que soit leur statut ou leurs positions. Tous ces acteurs sont appelés à coopérer afin de résoudre les problèmes quotidiens par des actions concrètes pour la bonne organisation et promouvoir une paix durable.

II. DE LA STRATEGIE NOUVELLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RDC

2.1. Stratégie politique

La stratégie politique désigne une action ou un ensemble d'actions stratégiques menées par une autorité publique afin d'atténuer ou de favoriser certains phénomènes se manifestant dans la population. Par autorité publique, il est ici fait référence à une autorité législative, exécutive ou judiciaire tributaire d'une administration publique fédérale, provinciale, régionale ou municipale. L'autorité publique peut agir seule ou en partenariat avec d'autres organisations publiques ou privées. L'action ou l'ensemble d'actions peut concerner toute la population ou un ou plusieurs des sous-groupes qui la composent[2].

En effet, l'État est par essence investi d'un rôle « stratégique » vis-à-vis de la société : s'inscrivant dans la durée, il est conçu comme le principe d'ordre, dont l'intervention permet de faire tenir ensemble les différents éléments constitutifs de la société, en leur imposant la discipline d'un projet collectif. Ce rôle a pris une portée nouvelle à partir du moment où l'État a pris en charge le développement économique et social, à travers l'élaboration de « politiques publiques »[3].

Toute politique publique se présente sous la forme d'un ensemble de mesures concrètes articulées entre elles, d'une « grappe de décisions » formant un programme ; elle implique la mobilisation de ressources juridiques, matérielles, symboliques, en vue d'atteindre certains objectifs,

1 CROZIER, M., FRIEDBERG, E. *L'acteur et le système* (1992), Ed. Seuil, Paris, 1977, p. 286.

2 (Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, 2010)

3 CHEVALLIER, J., *L'Etat stratège. Le temps l'Etat. Mélanges en l'honneur de Pierre* Birnbaum, Fayard, Paris, 2007, p. 70.

la définition d'un cadre général d'action ; c'est donc bien une stratégie de développement qui se construit par l'intermédiaire des politiques publiques.

Depuis l'accession du pays à son indépendance, plusieurs programmes de développement ont été initiés par l'Etat et des bailleurs de fond. Malheureusement aucun n'a résolu les problèmes réels de la population locale moins encore boosté le développement socio-économique du pays car la population demeure toujours dans une situation de précarité (chômage très élevé, absence d'infrastructures de base en matière sanitaire, éducationnelle, routière ; insécurités énormes, manque d'addiction en eau potable, et de fourniture d'énergie électrique, faible revenu, sous-alimentation).

2.2. Stratégie diplomatique

Dans un contexte mondial marqué par la recomposition du capitalisme, la diplomatie a pris une connotation beaucoup plus économique. Elle est axée sur l'économie autrement dit diplomatie économique et, est plus que jamais un outil stratégique pour les Etats[4]. Son impact est fonction du contexte géopolitique, de la complexité du pays, des secteurs et produits qui mobilisent son intervention.

Ainsi, la RDC avec ses potentialités économiques et géopolitiques immenses doit adapter sa politique étrangère aux réalités actuelles[5]. Tout en suivant l'orientation du monde par rapport au changement de pôle d'influence géopolitique par l'essor économique de l'Orient qui sonne la fin de la domination de l'Occident, l'urgence pour la RDC est de concevoir une diplomatie pour son développement à viser économique bien adaptée aux impératifs du 21ème siècle.

D'où la nécessité d'une réorientation stratégique de sa diplomatie afin d'atteindre son objectif de l'émergence. Car, dans un monde de plus en plus complexe, incertain, affecté par la crise sanitaire et par un grave déficit de leadership international, la consolidation des compétences des diplomates dans tous les pays du monde se pose avec acuité. A l'aune de la mondialisation, seul le diplomate classique ne suffit plus.

2.3. Stratégie économique

Les théories et stratégies de développement économique prennent pour référence l'histoire industrielle des pays occidentaux. Cette perspective sur la croissance économique est résumée dans la réflexion de W. Walt Rostow, économiste américain et ancien secrétaire à la Maison blanche[6]. Il identifie cinq phases ou stades qui permirent le développement économique des pays occidentaux : la société traditionnelle, les conditions préalables au démarrage, le démarrage, la marche vers la maturité et enfin l'ère de la consommation de masse.

D'emblée, il semble problématique de vouloir exporter en Afrique le modèle théorique de Rostow. D'abord parce que chacune des phases du modèle repose sur des bases endogènes à toute société. Lorsqu'on exporte et on applique ce modèle aux pays en voie de développement, ce serait une façon d'altérer l'histoire de ces pays afin que celle-ci soit propice et en correspondance adéquate au contenu de ces phases. Soulignons que les sociétés « traditionnelles » furent différemment forgées par l'homme et chacune selon des conditions historiques et étatiques propres.

C'est ainsi que dans sa recherche du bien-être de son peuple, le gouvernement Congolais dans la Constitution du 18 février 2006 régissant la 3ème République s'inscrit dans la mouvance de la mise en œuvre de l'économie sociale de marché en RDC.

L'économie sociale du marché renvoie à l'idée de concilier à la fois l'économie du marché et le souci de la justice sociale[6]. En effet, certains articles notamment ceux portant les numéros 50, 53, 58 et 59 constituent des leviers majeurs du processus d'implémentation de la justice distributive en RD Congo.

4 BEA Hardy, *La diplomatie économique : une priorité politique pour le prochain quinquennat* ?, Paris: Terra Nova, 2017, p. 43.

5 M.-F. C. E. F. MISSER, *Géopolitique du Congo (RDC)*, Paris: Complexe, 2006, p. 67.

6 W. W. ROSTOW., *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 1963, p.252.

6 SUMATA MOTUKULA Claude, *Les pratiques de l'économie sociale de marche en République Démocratique du Congo*, Konrad-Adenauer-Stiftung, Kinshasa, 2022, p. 55.

D'où la pertinence du concept de l'économie de marché sociale qui lie le principe de la liberté des marchés et celui de la compensation sociale. Ainsi, les avantages de l'économie de marché, comme ceux de la liberté économique et du progrès technique, sont mariés avec des objectifs sociaux comme le haut taux d'emploi. À l'opposé, de nombreux désavantages de l'économie ultra libérale anglo-saxonne sont gommés comme l'abus de liberté des marchés. Il est judicieux de mentionner que des résultats probants ont été obtenus sur le terrain de la stabilisation du cadre macroéconomique et sur le plan monétaire.

Cependant, l'implantation d'un tel système peut constituer une avancée significative pour la société congolaise du fait de l'implémentation consécutive de l'efficacité économique et de la justice sociale. La croissance économique observée en RDC depuis 2002 n'a pas été assez inclusive en dépit de quelques avancées liées notamment à une progression de l'Indice de Développement Humain (IDH) et à une certaine stabilité de l'inflation et du taux de change.

Par conséquent, la mise en place d'une politique proactive garantissant l'essor de l'initiative privée et l'application de règles de concurrence effective sous l'égide de l'Etat régulateur dans le cadre d'une logique distributive des ressources mobilisées constitue le socle de cette nouvelle donne.

III. FIXATION ET SURVEILLANCE DES OBJECTIFS DE LA RDC

3.1. Sur le plan politique

De l'indépendance à ces jours, la RDC est épisodiquement confrontée à des différentes crises majeures notamment économiques (crise de 1991, crise économique 2008), sociales (conflits inter ethniques), sécuritaires (guerre d'agression rwandaise, sécession, guerres de libération), etc. Ces différentes crises n'ont jamais cessé de se métamorphoser au point de créer un réel frein pour le développement du pays.

Dès lors, les pistes qui s'étaient avérées efficaces dans la résolution des crises d'hier ne peuvent plus l'être dans le contexte actuel suite aux bouleversements tant national qu'international de pôle de puissance et de leurs intérêts.

L'alternance politique qui a permis l'accession de Félix Tshisekedi au pouvoir a sonné un grain d'espoir avec la définition de nouveaux cadres stratégiques de développement, la réouverture des dialogues avec les partenaires internationaux. C'est dans ce contexte que la RDC s'est dotée en 2019 d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2019-2023 avec pour objectif de promouvoir une croissance durable et inclusive, d'accélérer l'atteinte des objectifs du développement durable afin de mener le pays au statut de pays émergent en 2030. Ainsi, depuis 2020, plusieurs réformes ont été engagées par les autorités avec le soutien de la communauté internationale, efforts qui ont facilité l'adoption par le FMI en juillet 2021 d'une Facilité Élargie de Crédit[7].

Ce Plan quinquennal a tenu compte des principales préoccupations des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la vision de l'Afrique 2063 qui met l'accent sur la problématique centrale de la gouvernance et la paix comme élément déclencheur et accélérateur pour la restauration de la confiance de l'Etat ainsi que sa capacité à assurer l'état de droit, consolider durablement la paix, la sécurité, l'accélération du processus de diversification de l'économie dans le cadre d'un nouveau schéma de croissance inclusive durable soucieuse de la gestion durable des ressources naturelles. Sur ce, cinq piliers ont été retenus à savoir :

- valorisation du capital humain, développement social et culturel par le renforcement des secteurs sociaux et à la promotion des emplois en vue de l'inclusion sociale ;
- renforcement de la bonne gouvernance, restauration de l'Etat et consolidation de la paix visant à renforcer le rôle de l'Etat en tant qu'acteur actif pour impulser le changement en mettant en avant la question de structuration des institutions et des services publics afin de mieux jouer son rôle dans un objectif d'efficacité, d'efficience pour la satisfaction des usagers dans la consolidation de la paix et sécurité ;

[7] UNSD, Plan cadre de coopération des nations unies pour le développement durable 2020-2024, p. 26

- consolidation de la croissance économique, diversification et transformation de l'économie en vue d'améliorer les perspectives de croissance qui passent par une accélération de la diversification économique notamment à travers l'agriculture pour une croissance soutenue, inclusive et résiliente.
- aménagement du territoire, reconstruction et modernisation des infrastructures visant à privilégier les infrastructures qui portent sur la création des réseaux de communication et de transport reliant les centres de production ou de transformation aux centres d'approvisionnement, indépendamment des limites des provinces.
- environnement et développement durable équilibré par la création des meilleures conditions pour un développement industriel respectueux des exigences de l'équilibre écologique et l'environnement de santé des populations.

3.2. Sur le plan économique

La RDC, pays au riche capital naturel, peine à sortir de son sous-développement. Son économie a connu un taux de croissance annuel moyen de 6%, entre 2004 et 2017. Cette croissance s'est distinguée par des fluctuations, passant de 5,6 % en 2006 à 3,7 % en 2017, et sa faible inclusivité due au fait que cette croissance est toujours portée par les secteurs extractifs, en particulier les mines. L'insuffisance des infrastructures et un climat peu propice à l'investissement font partie des principaux défis à relever[8].

La prédominance des activités minières avec des faibles retombées sur la diversification de l'économie du pays et les recettes du budget de l'Etat a réduit les opportunités de reconstruction et d'édification d'une économie nationale impulsée par des activités ascendantes de diversification des bases productives et des capacités nationales d'entreprenariat de développement des économies provinciales et locales. Cette logique de fonctionnement d'une économie de rente a généré la grande corruption qui concerne une large gamme de transactions.

Ainsi, pour remédier à ces problèmes, trois effets principaux sont utiles :

- promouvoir une croissance inclusive qui est bénéfique car profitable à toutes les catégories de la population surtout pour les plus pauvres ;
- développer un système de protection sociale inclusif ;
- améliorer la gestion durable des ressources naturelles.

3.3. Sur le plan diplomatique

La nouvelle vision de politique étrangère promue par le président Tshisekedi a eu, par l'ambition des objectifs fixés et l'engagement fort de l'exécutif pour sa mise en œuvre, un impact indéniable sur l'action diplomatique de la RDC au cours des trois dernières années.

Ainsi, le volontarisme qui a caractérisé l'action de la RDC sur les plans continental et international a permis de briser l'isolement auquel faisait face la RDC et de mobiliser une partie des ressources nécessaires à la conduite du programme de réformes porté par l'exécutif.

L'enjeu pour l'exécutif congolais étant de montrer que les récents succès en matière de politique étrangère ne procèdent pas d'un concours fortuit de circonstances, lié au jeu des rotations au sein des organisations et Comités Economiques Régionales (CER), ou de considérations politiques passagères mais bien d'une véritable stratégie de planification en amont.

3.4. Sur le plan sécuritaire

La stratégie de sécurité d'un État répond souvent à une évaluation de sa capacité de défense et maintient sa sécurité qui conditionne, en dernière instance, son effectivité.

Depuis près de trois décennies, la RDC connait des cycles récurrents et évolutifs de conflits et de violences, principalement dans sa partie Est. Les données récentes du Programme de Désarmement, Démobilisation, Réinsertion Communautaire et social (PDDRC) indiquent que la

8 Agence française de développement, stratégie de développement de la RDC 2020-2026, p. 7.

RDC compte au premier trimestre 2023 un total de 252 Groupes armés locaux[9]. Le drame humanitaire est l'un des plus critiques du XXIème siècle. Plus ou moins 27 millions de Congolais ont besoin d'une aide humanitaire, et le nombre de déplacés internes ne cesse d'augmenter, estimé à 5,7 millions de personnes[10].

S'attaquer aux causes profondes des conflits et sortir les populations du drame constitue une des priorités du Gouvernement de la RDC. L'action gouvernementale est à la fois politique, diplomatique et militaire.

Sur le plan militaire, des actions d'envergure sont en cours pour lutter contre les groupes armés, principalement les plus meurtriers d'entre eux dont le M23 et Allied Democratic Forces (ADF). Des accords militaires bilatéraux et régionaux ont été aussi conclus pour des actions coordonnées et concertées en vue de trouver une solution durable à la situation dans l'Est de la RDC et dans l'ensemble de la Région des Grands Lacs.

IV. LA MISE EN ŒUVRE ET REALISATION DES OBJECTIFS DE LA RDC

4.1. Objectif politique

Aujourd'hui le pays est dans un difficile processus de reconstruction. Les nouvelles institutions mises en place, issues de la constitution promulguée en 2006 et révisée en 2011, redonnent la légitimité à l'État. Cependant, l'État fait face à des défis majeurs post-conflit, notamment le défi économique, social, politique, moral. La faillite de l'État a fragilisé les institutions qui se sont effondrées progressivement. La mal-gouvernance est profonde et est devenue structurelle dans l'économie congolaise.

D'où la réhabilitation de l'État doit s'opérer grâce à un nouveau type d'État social, doté d'autorités publiques mues par la volonté non seulement de gagner en légitimité, d'éviter des tensions sociales ou de s'attirer les faveurs des bailleurs de fonds internationaux, mais aussi principalement de rétablir la justice sociale., de lutter contre les inégalités et de reconstruire des solidarités objectives[11].

Ainsi, les objectifs politiques poursuivis par des actions visent à poser des préalables basiques au travers essentiellement de réformes pour obtenir :

- la paix et la sécurité sur toute l'étendue du territoire national,
- la consolidation de la démocratie et d'un Etat de droit,
- une croissance durable et inclusive,
- l'amélioration des recettes publiques en vue notamment d'augmenter les capacités de financement d'infrastructures,
- le renforcement des capacités institutionnelles et humaines et l'attractivité de l'économie congolaise,
- l'afflux de capitaux et des investissements privés, et
- la création accrue des emplois décents pour les jeunes, etc.

4.2. Objectif diplomatique

L'actuel Président a fait de la refonte de la politique étrangère du pays un axe important du programme de réformes qu'il a promis de mener durant son mandat. Le président a ainsi pris des engagements forts sur cette question lors de sa campagne électorale de 2018 dans le pilier 5 de son programme celui de « réhabiliter et redorer l'image de la diplomatie » en tant qu'action visant le renforcement de la bonne gouvernance en RDC[12].

9 Ministère du Plan, Rapport d'Examen National volontaire de la RDC 2023, Kinshasa, RDC, p.112.

10 *Idem*

11 Alternatives Sud, « *Retour de l'État : pour quelles politiques sociales ?* » Points de vue du Sud, Centre Tricontinental, Syllepse, Volume XVI-2009, Paris, p.171-182.

12 OUSSAMA TAYEBI, La politique étrangère de la RDC sous la présidence Tshisekedi : entre ambition de refonte et de volontarisme diplomatique, *in policy Brief*, Rabat, janvier 2022, p. 3.

La nouvelle vision de sa politique étrangère a été soulignée lors de l'allocution de son investiture en grandes lignes, axée sur la promotion de l'intégration régionale en tant que levier de développement économique par « une véritable approche de partenariat stratégique au bénéfice de la population congolaise ».

Six thèmes de relations ont été retenus à savoir

- la relation avec les pays frontaliers : l'objectif ici est de consolider la paix régionale à travers une politique étrangère axée sur le bon voisinage et le dialogue constructif avec les neufs pays voisins de la RDC.
- la relation entre la RDC et l'Union Africaine (UA) (engagement d'une politique ambitieuse au sein de l'UA afin de permettre à la RDC à la renaissance africaine et au développement de l'Afrique
- les organisations régionales (finaliser l'adhésion effective à la CEA (Communauté des Etats d'Afrique de l'Est), renforcer les liens de coopération avec la SADC (Communauté de Développement d'Afrique Australe) et la CEEAC, initier la réactivation de la Communauté Economique des Pays Grands Lacs (CEPGL)
- la relation avec Union Européenne (redynamiser les relations avec l'UE dans le strict respect des principes sacro-saint qui fondent l'ONU, appel à la levée de sanctions visant certains responsables congolais, échange d'ambassadeurs)
- la coopération internationale (améliorer les climats des affaires pour une attractivité internationale, renforcer la coopération Sud-Sud par la promotion triangulaire)
- la relation avec les organismes internationaux (intensifier la collaboration avec le Haut-commissariat aux droits de l'homme, intensifier les consultations avec les partenaires techniques internationaux comme BAD, Institutions de Brettons Wood, accompagnement dans le processus de retrait progressif de la MONUSCO par une élaboration de stratégie conjointe)

4.3. Objectif économique

Compte tenu de ses ressources naturelles abondantes, de sa position stratégique et de sa population jeune et croissante, la RDC dispose d'un potentiel économique considérable. Elle peut devenir à long terme un Pays à Revenu Intermédiaire (PRI) si ses énormes potentialités sont exploitées de manière rationnelle.

Pour y parvenir, le pays est obligé d'engager des réformes sérieuses et soutenues par des actions concrètes dans tous les secteurs de la vie afin d'espérer d'atteindre ses objectifs peu importe les stratégies mises en place. Ces réformes sont nécessaires pour placer l'économie de la RDC sur la trajectoire de la diversification et de la transformation structurelle. L'effet de chaque réforme sur la croissance dépend de la sensibilité de la croissance de la RDC au moteur de croissance spécifique et du retard de la RDC par rapport aux autres pays.

Ainsi, chaque moteur de réforme pris individuellement, stimulerait considérablement la croissance, mais une combinaison de réformes se renforcerait mutuellement et bénéficierait de la complémentarité, aboutissant ainsi à la meilleure trajectoire de croissance. Celle-ci pourrait être réalisée grâce à une combinaison de tous les moteurs de croissance qui seraient mis en œuvre simultanément, à savoir :

- la Productivité Total des Facteurs (PTF) non minière ;
- la croissance du capital humain (taux de scolarisation, qualité de l'éducation et mesures de santé) ;
- les investissements publics et privés, et ;
- la participation au marché du travail.

V. LA STRATEGIE ENDOGENE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA RDC

L'Etat, pour sa survie, est appelé à faire de choix stratégiques qui concernent les options politiques stratégiques envisageables pour son développement, à la fois en termes d'orientations et de modalités permettant d'atteindre ses objectifs.

Ainsi, dans son approche stratégique, la RDC a mis en place une stratégie endogène sur laquelle son action se structure autour de 3 grands leviers de développement économique à savoir :

1er levier : Structurer et qualifier les parcours des acteurs clés qui œuvrent pour le développement dans l'ensemble des territoires nationaux.

2ème levier : dynamiser l'écosystème économique local afin de :

- renforcer l'appui et l'accompagnement des acteurs des différentes zones porteurs de projets de développement qui veulent s'installer ou se développer dans un territoire précis ainsi que des prestataires de services souhaitant répondre aux besoins du territoire.
- mobiliser et impliquer les parties prenantes par la mise en relation des acteurs tant privé que publics porteurs de projets avec un large partenaire extérieur à travers des clubs d'entrepreneurs, des réseaux universitaires et de formation, de jumelage des provinces, etc…
- mettre en réseaux les acteurs économiques locaux en organisant de temps d'échanges pour le partage des réflexions sur les avancées des projets, partage d'expériences, déceler les préoccupations de la population locale.
- soutenir le développement des synergies inter-acteurs clés du développement afin de créer une dynamique de coopération au sein du tissu économique local pour faire émerger des équipements et services partagés.

3ème levier : Renforcer la notoriété du territoire par une réelle décentralisation

La notoriété du territoire repose sur la capacité du gouvernement central à bien connaître et à faire connaître l'environnement économique local, les compétences et savoir-faire locaux mais aussi l'ensemble des services et équipements qui y sont offerts par ses partenaires lors de l'élaboration d'un programme ou de l'aide commun.

Ceci passe par :

- le développement des outils de suivi, d'information et communication afin de :
  - développer un observatoire dynamique du tissu économique local pour renforcer la connaissance du territoire et des acteurs clés du développement.
  - développer les outils d'information et de communication pour apporter aux acteurs locaux les informations dont ils ont besoin.
- l'amélioration de la connectivité territoriale par le biais des projets structurants de renforcement des infrastructures que ce soit par la route, par le fleuve, l'air ou par le numérique
- l'organisation des événements de valorisation économique pour soutenir la mise en œuvre d'événements de valorisation économique territoriale et renforcer la notoriété autour de filières stratégiques qui peuvent booster le développement du territorial.

La Gouvernance élargie au niveau local des ETD (Entités territoriales Décentralisées) pour faciliter l'implication des acteurs locaux dans le processus de développement à travers :

- des comités de site sur les principaux pôles économiques : être au plus près des acteurs locaux clés afin de mieux répondre à leurs besoins ;
- comité de suivi : Réunir les acteurs publics et privés pour échanger, débattre, suivre la mise en œuvre des actions, évaluer leurs effets et proposer de nouvelles solutions ;
- un comité de pilotage : Faire le bilan chaque année pour évaluer l'efficience et la performance des actions engagées et fixer la nouvelle feuille de route opérationnelle du territoire en matière de développement économique

CONCLUSION

L'humanité connait un bouleversement dû à la crise financière, à la Covid 19, aux conflits, les guerres par procuration et surtout la montée en puissance de certains pays émergents constitués en BRICS. Ces derniers sont devenus un véritable contre poids d'un système mondial existant jadis dominé par l'Occident.

En effet, le centre du monde a changé. Les paradigmes dominants du monde moderne changent et les acteurs suivent le sens des grandes mutations géopolitiques. Ce bouleversement laisse de plus en plus place à la prédominance de l'économie par rapport aux autres domaines.

Cependant, la République Démocratique du Congo avec ses immenses potentialités économiques et géopolitiques doit adapter sa diplomatie aux réalités actuelles en choisissant les partenaires et les projets stratégiques susceptibles de promouvoir son développement et d'apporter la paix et la sécurité.

Dès lors, les financements issus de partenariats sont alloués à des programmes ou plan d'action sur base d'objectifs clairement définis, les résultats obtenus devant faire l'objet d'une évaluation pratiquée en fonction d'indicateurs de performances préalablement établis.

Cette approche stratégique impose des réformes structurelles de l'Etat afin qu'il puisse assumer efficacement son rôle dans la lutte contre la pauvreté à travers sa nouvelle politique stratégique de développement.

La stratégie de développement par la coopération à travers la fixation et surveillance des objectifs ainsi que la stratégie endogène peuvent permettre à la RDC d'améliorer les vécus quotidiens de sa population et propulser le pays afin d'atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire à tranche inférieur (PRITI) d'ici 2035 et voir même pays à revenu intermédiaire à tranche supérieure (PRITS) d'ici 2050.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence française de développement, stratégie de développement de la RDC 2020-2026, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé, 2010.
- Alternatives Sud, « *Retour de l'État : pour quelles politiques sociales ?* » Points de vue du Sud, Centre Tricontinental, Syllepse, Volume XVI-2009, Paris.
- BEA Hardy, *La diplomatie économique : une priorité politique pour le prochain quinquennat* ?, Paris: Terra Nova, 2017.
- BIYOYA P., *La coopération internationale entre l'Afrique et Europe*, éd. L'Harmattan, Paris, 2000.
- BLANC C., *Pour un État stratège garant de l'intérêt général*, La Documentation français, Paris, 1993.
- CHEVALIER JACQUES, *L'Etat stratège. Le temps l'Etat. Mélanges en l'honneur de Pierre* Birnbaum, Fayard, Paris, 2007.
- CROZIER, M., FRIEDBERG, E. *L'acteur et le système* (1992), Ed. Seuil, Paris, 1977.
- Ministère du Plan, Rapport d'Examen National volontaire de la RDC 2023, Kinshasa, RDC.
- M.-F. C. E. F. MISSER, *Géopolitique du Congo (RDC),* Paris: Complexe, 2006.
- OUSSAMA TAYEBI, La politique étrangère de la RDC sous la présidence Tshisekedi : entre ambition de refonte et de volontarisme diplomatique*, in policy Brief*, Rabat, janvier 2022
- STRANGE S. «*Traîtres, agents doubles ou chevaliers secourables ? Les dirigeants des entreprises transnationales*,» chez MICHEL GIRARD *: L'individu dans la politique internationale*, Paris, Economica, 1994.
- SUMATA MOTUKULA Claude, *Les pratiques de l'économie sociale de marche en République Démocratique du Congo,* Konrad-Adenauer-Stiftung, Kinshasa, 2022.
- UNSD, Plan cadre de coopération des nations unies pour le développement durable 2020-2024. - W. W. ROSTOW., *Les étapes de la croissance économique*, Paris, Seuil, 1963.